Image not found or type unknown

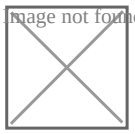

La méthode pour réussir l'épreuve de droit constitutionnel

publié le **08/04/2015**, vu **11420 fois**, Auteur : pierre-emmanuel

Réussir l'épreuve de droit constitutionnel en premier année : attention c'est plus facile qu'il ne paraît.

Pierre-emmanuel

Prise de contact :Mail : juristeach75010@gmail.com

~~La méthode pour répondre aux questions en droit constitutionnel :

Le but est de réussir son examen et donc de pouvoir répondre aux questions posées !

Je sais que vous êtes perdu en premier année. Ne vous inquiétez pas et suivez le guide.

Ce que je vous propose n'est autre qu'un guide pour que vous ne soyez pas perdu.

Apprendre le cours est peut-être trop difficile, c'est pourquoi je préconise de visualiser 10 thèmes que vous traiterez pendant votre semestre afin de réutiliser ces connaissances dans le cadre de votre examen final.

Les 10 thèmes que je propose :

1) L'executif
2) Le Législatif
3) Le judiciaire : Le conseil constitutionnel
4) L'executif: Le Président de la République
5) L'exécutif : Le Premier Ministre
6) Le législatif : La procédure du vote de la loi
7) La 5ème République est il un régime présidentiel ?
8) La 5ème République est il un régime parlementaire ?
9) La cohabitation
10) La différence entre la 5ème République et la quatrième République.

Une fois que vous aurez élaboré un devoir pour chacun des 10 thèmes, à partir de votre cours bien sûr, vous n'aurez plus qu'à relire ces 10 devoirs avant votre épreuve. La période d'une semaine avant l'examen est donc importante pour la relecture et l'assimilation douce des connaissances. Il ne s'agit pas d'apprendre par cœur mais d'assimiler avec douceur ces connaissances. Le cerveau a cette particularité d'oublier rapidement ce que l'on apprend mais il est tout aussi étonnant que ces connaissances reviennent au moment important, c'est à dire le jour de l'examen.

Pour répondre à un thème je vous conseille :

1) De concevoir une introduction commune à tous les sujets en définissant ce qu'est la constitution de la 5ème République (délimitation matérielle) et en indiquant quelle est son origine historique (délimitation historique).

Exemple : La Constitution est un texte juridique organisant le pouvoir et les institutions (délimitation matérielle). La Constitution de la 5ème République est apparue en 1958(délimitation historique).

2) De concevoir un introduction pour le sujet donné en définissant les termes (délimitation matérielle) et en délimitant le sujet historiquement si possible (délimitation historique).

Définir c'est :

Dire ce que c'est.

Dire ce que ce n'est pas.

L'exécutif c'est le Président de la République et le gouvernement.

L'exécutif ce n'est pas le Parlement.

Le Président de la République possède un pouvoir accru après 1958 et l'élaboration de la Constitution.(délimitation historique)

3) Rédiger son développement en pensant à distinguer :

-**La théorie et la pratique.** Exemple : En théorie le Premier ministre est le chef du gouvernement, en pratique le Président de la République est le véritable chef du gouvernement.

-**Période hors cohabitation/Période en cohabitation.** Exemple : Hors cohabitation le véritable chef du gouvernement c'est le P.R, en cohabitation c'est le P.M.

4) Rédiger en argumentant **:**

-A chacune des idées apportées, **sautez une ligne** et n'oubliez pas de dire simplement le pourquoi de cette idée. Vous utiliserez la conjonction de coordination **« car ».** Le P.R est le véritable chef du gouvernement « car » il nomme le P.M.

-Essayez lorsque c'est possible de **joindre une date** à votre idée. Depuis 2007 le P.R ne peut-être élu que pour une période de 5 ans.

-Expliquer une notion toujours en cherchant à expliquer **le rôle, le pouvoir et la fonction de cette notion**. Par exemple expliquer la fonction, le rôle et le pouvoir du P.R.

Suivez le guide et montrez que vous aussi le droit constitutionnel est fait pour vous et en plus avec de la classe :) .

Piemmanuel : Pour des cours de méthodes, de droit en générél, aide aux tds :

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Mail :juristeach75010@gmail.com

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés